

République Française



Département de la Charente

Séance du Jeudi 14 Avril 2022

Délibération n°20220414_09

Nombre de conseillers communautaires:

En exercice : 70

Présents : 46

Suppléants : 1

Pouvoirs : 9

= VOTANTS : 56

- dont « pour » : 56

- dont « contre » : 0

- dont « abstention » : 0

Objet : SPORT : attribution de subvention au profit des sociétés des courses

Le jeudi 14 avril 2022, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Charente, convoqué le 08 avril 2022, s'est réuni sous la présidence de Christian CROIZARD à la Salle Socioculturelle de Val-de-Bonnieure.

Présents : COMBAUD Renaud – FOURÉ Brigitte – GEOFFRION Olivier - CAILLAUD Nadia - COMBAUD Alain GIRAUD-BERNARD Eric – CHAMPALOUX Didier – LIOT Gérard – LIZOT Jackie - AGUESSEAU Norbert – MAINGUET Martine – BLANCHON Alain - BOIREAUD Philippe – KAUD Pascal – TEXIER Didier – CRINE Jean-Jacques GAGNAIRE Marie-Claire – CHAUSSEPIED Pierre – LAMAZIERE Véronique - PAPILLAUD Sonia - CROIZARD Christian - CHABAUTY James – ROULAUD Jean-Jacques - PINEAU Francine - LAVERGNE Didier - BERTRAND Didier - GIROUX-MALLOT Françoise – BORDES Jean-Jacques – VIGNET Aurélie - CLAVAUD Gérard – TEILLET Anne BONNET Franck – DANEDE Laurent - VERGNAUD David – BOUCHET Eric - LACROIX Aurélie - BOURABIER Jacques ETIENNE Murielle - SOURY Christine - POTEL Maryse - LASBUGUES Elisabeth - PINTUREAU Romain - CHAVOUET DOS-SANTOS Manuella – MAGNANT Jocelyne – MAGNANT Jacques – JÉROME Géraldine.

Suppléant remplaçant un titulaire :

1-BELLAUD Maryline suppléante de GUYON Jean-Guy

Pouvoirs :

1-BOIZUMAULT Sylvie pouvoir à TEXIER Didier

2-PERCHE Marie-Annick pouvoir à SOURY Christine

3-BORNE Bernard pouvoir à KAUD Pascal

4-DUGOIS Dominique pouvoir à LAMAZIERE Véronique

5-THURU Marie-Danièle pouvoir à CROIZARD Christian

6-LEMAIRE Marie-Claude pouvoir à CROIZARD Christian

7-MUGNIER Pierre-Hermann pouvoir à SOURY Christine

8-DE LUSTRAC Jean-Marc pouvoir à POTEL Maryse

9-CAMY Bruno pouvoir à LASBUGUES Elisabeth

Absents excusés : DURAND Jean-Louis - SEVRIT Raymond.

Absents non excusés : COYAUD Pierrick – FLAUD Yves – CECCHIN Catherine – PERRON Michelle - HENTRY Jimmy BEAU Jean-Yves – JEUNE Karine – CHARRIAUD Sébastien - FAURE Sigrïd – ROUMAGNE Magalie - MAHÉ Jacques GOYAUD Philippe.

Secrétaire de séance : Renaud COMBAUD.



Objet : SPORT : attribution de subvention au profit des sociétés des courses

Vu la demande de subvention de la Société des Courses de Montignac-Charente, en date du 15 février 2022,

Vu l'avis du bureau communautaire réuni le 21 mars 2022,

Monsieur le Vice-Président en charge des finances rappelle les motifs et les montants sollicités dans le cadre de cette demande :

Demandeur :	Société des courses de Montignac-Charente
Objet :	L'association sollicite le reversement de la part « CDC » de la redevance au titre des enjeux collectés en 2021 au profit de la Sté des courses de Montignac. La demande est faite en vue du financement de travaux d'amélioration des installations (rénovation du bâtiment du pari mutuel).
Budget prévisionnel :	Non précisé.
Montant du reversement demandé :	2/3 de la somme de 5 185,14 €

Le bureau communautaire propose de verser 1000 € à chaque Sté des Courses (Montignac-Charente, Luxé et Mansle) pour un prix « Cœur de Charente » au titre des courses hippiques 2022.

Après en avoir délibéré, l'assemblée plénière, à l'unanimité décide :

- ***D'INSCRIRE les crédits précités au titre du budget 2022 ;***
- ***D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à réaliser tout acte en découlant.***

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.
Pour extrait conforme,
Le Président,
Christian CROIZARD

